L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE 22 JUIN 1879.

LE FRANCO DE L'EXPOSITION FRANÇAISE.—Le télégraphe nous apprend l'adoption du projet d'Exposition universelle par le gouvernement américain. Le journal officiel de Mexico publie la lettre que le général Diaz Polanco a envoyée à M. Evarts, président du conseil.

Depuis le jour, dit-il, où la présidence de la République a bien voulu me confier le ministère des travaux publics, j'ai consacré tous mes soins au développement des services placés sous ma direction, et je n'ai omis aucun effort, aucun travail pour remplir mon devoir, malgré les difficultés que je rencontrais sur mon chemin.

L'étude attentive des maux qui affligent le pays, me fit chercher un moyen de les guérir. Ce moyen a été le projet d'Exposition internationale, projet qu'il appartenait au président, par l'organe duquel son idée de loisirs toutes les nations qui le méritent connaît. Aujourd'hui que le président lui-même prête son appui au projet hardi, il est de mon devoir de quitter le poste qui m'avait été confié, pour que le cours, qu'on va donner, l'attendu du projet d'exposition amènera de graves et funestes conséquences pour le Mexique et pour le gouvernement.

J'ai l'honneur de vous présenter, avec une idée qui renfermait le salut de la paix politique et du Trésor, et à la réalisation de laquelle j'ai travaillé avec toute l'activité et l'énergie dont est capable l'homme qui aime sincèrement sa patrie.

Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien présenter ma démission au président, et de lui témoigner toute ma gratitude pour la confiance qu'il avait déposée en moi.

Un doigt de Quarteron à la *Patrie* :

L'événement qui a causé le plus profonde émotion ici est celui que vous avez annoncé dans votre journal, qu'il n'y a plus d'Exposition. Vous ne pouvez vous faire une idée du déplaisir que cette nouvelle a produit, même parmi les publicistes qui étaient présents au projet. On a dit que puisque le président avait décidé que ce grand concours aurait lieu, et que déjà de nombreuses invitations avaient été faites à l'étranger, c'était un manque de courtoisie de dire aujourd'hui qu'on ne fera pas. Et, ajoutait-on, si une Exposition universelle, ou une grande entreprenant, il est juste que l'entreprenant ait le point dominant du projet. Tout cela est ridicule, non seulement le gouvernement mais la nation tout entière, et va continuer une fois de plus la triste idée que l'Europe se fait des Mexicains.

LE "LEGISLEMENTIEN" A NEW-YORK.—La frégate française *Lagalissonnière*, portant le pavillon de l'amiral commandant en chef la division navale des Antilles et du Pacifique du Nord, est arrivée le 17 juin à New-York. Elle sera rejointe prochainement par le bateau-frégate de la *Vire*, et les deux bâtiments de guerre, dont l'un a 400 hommes d'équipage et l'autre 700, repartiront ensuite, après un séjour de trois semaines environ, pour Newport, Halifax, Québec et Sydney.

—*Le Journal de Saint-Pétersbourg* vient de publier un article attaquant M. Léon Jouin, sur le droit d'asile accordé par la France aux réfugiés politiques. Le ton de cette situation de faiblesse à la cour du tsar donne une importance considérable à ce document. Il est à supposer que M. Jouin exprime la pensée du gouvernement russe.

Le thème que développe cette article est que le droit d'asile implique pour le gouvernement qu'il accorde l'obligation correspondante de surveiller les réfugiés et de les empêcher d'ourdir des complots contre les Etats étrangers. Il est bon de remarquer que l'article du baron Jomini permet au moment même où la *Gazette de l'Allemagne du Nord* blâme énergiquement les disposition grossières dans M. Jomini, de blâmer, le 11 mai, au sein de l'Assemblée, et en même temps, il déclarait que, dans certaines cas, l'asile pouvait être nécessaire à une nation.

—On télégraphie de Mantoue, le 5 juin :

L'inondation du Pô couvre plus de 30,000 hectares. Les dégâts sont très considérables, spécialement dans les communes de Revere et de Sermide.

Le trempe et la population s'échappent du sauvetage.

On craint qu'il n'y ait beaucoup de victimes.

Heureusement, les eaux du fleuve sont partout en décroissance et on espère que tout danger ultérieur est conjuré.

"On nous raconte l'anecdote suivante, lisons nous, à ce propos, dans le Télégraphe. Hier, après son discours, M. Hadier de Montjau rejoignait sa place. Un ami de l'extrême gauche l'interpelle, non pour le féliciter, comme l'a dit un journal, mais pour le blâmer de son attitude ; les mots de traître, de déserteur furent prononcés.

"M. Hadier de Montjau se défendit vertement ; puis, pensant à Bazel, il s'écria : "Eh ! messieurs, j'aime la République, moi ! Ce que j'ai fait et dit, c'est pour elle."

"Ce mot mérite d'être médité et commenté, pour les coureurs d'aventures et les fabricants de crises, une rude leçon."

—Le commission d'initiative a ajourné sa proposition tendant à la suppression de l'inamovibilité de la magistrature.

M. Le Royer a déclaré que cette réforme ne pouvait se faire que dans le moment d'une transformation complète du pouvoir. Plusieurs projets tels à l'étude, quand ils viendront en discussion, il leur faudra tout voir et les réformes proposées sont oui en nombre suffisantes.

Le ministère a ajouté que l'épuration du personnel avait déjà eu son contingent sur la magistrature assise.

UN AMBASSADE DU TABAC.—Au milieu de toutes les questions plus ou moins indigestes qui s'agitent, aujourd'hui, il en est une qui se dégage et plane avec une sollicitude inquiète : c'est la question du tabac qu'il s'agit d'intoxiquer sur une nouvelle, par une loi, une bonne loi, une vraie loi.

C'est le moment en jouant de parler de l'homme qui peut être déclaré régulier du tabac.

Il vient en Hollande, du nom de Van Klein, qui, depuis de dix-huitième année, jusqu'à ce mort, a vendu fumé pipes, cigares en cigarettes, 4,383 kilogrammes de tabac.

Ce qui correspond environ à 1,750 grammes de tabac par jour !

Car le fumeur chaîne ne pas jusqu'à quatre-vingt-dix kilogrammes par an.

C'est ce même Van Klein qui avait cinq fois pendant que temps, [illegible] parmi [illegible] Jeanne Hall, [illegible] nommées aux cérémonies publiques de leur pays.

Le spectacle de cet entrement fut des plus cajoleuses, comme on le pensera. On n'avait jamais tant vu, en Hollande, [illegible] le passage d'un corbillard.

—On écrit du Mans, qu'un pauvre malheureux vient d'être [illegible] par le général Cornet, [illegible] de M. le Lieutenant-colonel du Castellan, de Saint-Victor, chef du 22e régiment d'infanterie [illegible] pour avoir [illegible] sur certains [illegible] de cet officier supérieur.

Toujours préparées, on n'a pas à en [illegible].

Pour se rendre en Nord et demeurer, il y a trois jours seulement, d'où celle de Londres. Par cette voie le voyage, depuis Bâle [illegible] et avec toutes les [illegible] [illegible] [illegible]